



VOTRE
GUIDE DE
LA MOBILITÉ
2024



MIEUX SE DÉPLACER DANS LE GRAND BESANÇON



Grand
Besançon
Métropole

www.grandbesancon.fr

ÉDITO

Vous avez dans les mains ou sur votre écran la première édition du guide de la mobilité. Son objectif ? **Offrir un tableau complet des possibilités de déplacement dans le Grand Besançon.**

Pour répondre aux **défis environnementaux** et aux **attentes de la population**, la mobilité urbaine s'adapte et évolue. Elle devient multimodale : **plus diversifiée, plus propre et plus partagée.**

Grand Besançon Métropole y consacre une part importante de son budget. Plus de 22 millions d'euros sont investis chaque année dans l'entretien des routes, les carrefours à feux, les parkings, le développement des pistes cyclables, etc. En outre, 84 millions d'euros sont nécessaires tous les ans pour faire fonctionner les bus et les trams dans notre communauté urbaine.

Face à ces évolutions, nous avons voulu répertorier en un document unique **les solutions de déplacements dans le Grand Besançon**. Vous y puisez sans doute des **informations clés** et l'inspiration pour **optimiser ou varier vos déplacements selon vos possibilités**. La palette s'est agrandie, alors, pourquoi ne pas en profiter pour tester de nouvelles formes de mobilité ?



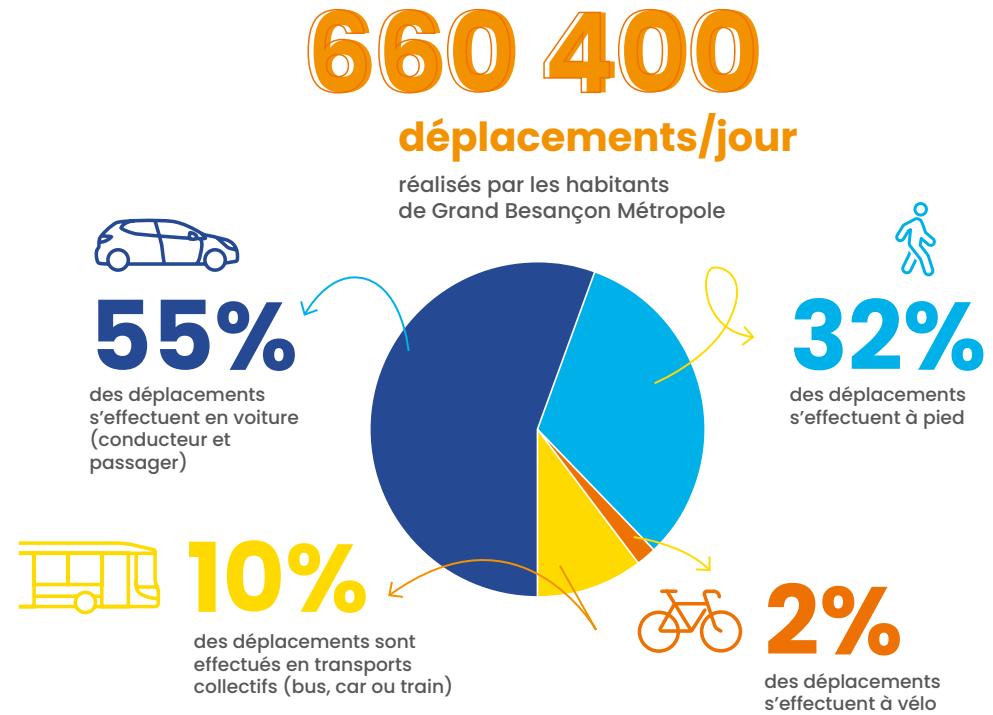
Anne Vignot
Maire de
Besançon
Présidente de
Grand Besançon
Métropole



Marie Zéhaf
Vice-présidente
déléguée aux
Transports, Mobilités
et au Stationnement
de Grand Besançon
Métropole

SOMMAIRE

| | | | |
|-----|--|-----|---|
| P4 | RÉVEILLEZ LE MARCHEUR QUI EST EN VOUS ! | P24 | EN VOITURE, ROULEZ MOINS, ROULEZ MALIN ! |
| P6 | RAPIDE ET PAS CHER, C'EST LE VÉLO QUE JE PRÉFÈRE ! | P26 | CHOISISSEZ VOTRE SOLUTION DE STATIONNEMENT |
| P14 | BUS & TRAM GINKO : GARDER LA LIGNE, C'EST À LA CARTE ! | P30 | COMBINEZ VOS MODES DE DÉPLACEMENT À VOLONTÉ ! |
| P20 | LES CARS ET LES TRAINS POUR ALLER PLUS LOIN | P32 | UN PETIT COUP DE POUCE POUR UN GRAND PAS |



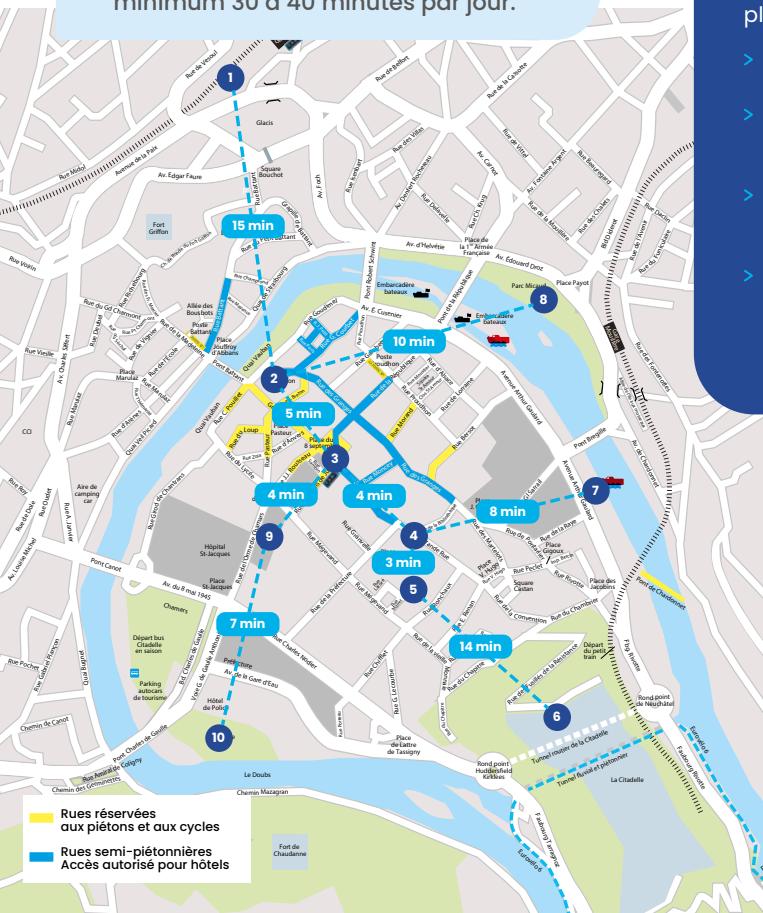
RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS
POUR SE DÉPLACER DANS LE GRAND BESANÇON



RÉVEILLEZ LE MARCHEUR QUI EST EN VOUS !

La marche reste l'un des modes les plus pertinents pour parcourir de courtes distances. Solution économique et écologique, elle est aussi un formidable atout santé.

L'OMS recommande de marcher au minimum 30 à 40 minutes par jour.



POUR UNE VILLE APAISÉE

L'ensemble de la Boucle et le quartier Battant sont en zone de rencontre. Les piétons bénéficient d'une priorité absolue sur l'ensemble des autres modes de déplacement (le tramway est prioritaire). Les voies restent ouvertes à tous les modes de circulation et la vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h.

Les zones 30 et les zones de rencontre offrent plusieurs avantages :

- Un meilleur partage de la rue
- Une cohabitation plus harmonieuse entre tous les usagers
- Une diminution du risque d'accidents et de leur gravité
- Une réduction de la pollution et des nuisances sonores.

DÉCOUVREZ, PARCOUREZ, ARPENTEZ LE TERRITOIRE GRAND BISONTIN

Besançon propose 25 boucles pédestres. Les autres communes du Grand Besançon en comptent une vingtaine.

Le nom des circuits est indiqué sur la signalétique qui jalonne votre itinéraire. Les points de départ des itinéraires sont en général situés dans le centre des communes, à proximité d'un parking ou d'un arrêt de bus. N'hésitez pas à vous y rendre en bus, le réseau Ginko du Grand Besançon dessert chaque commune.



Des panneaux vous guident

Un jalonnement piéton indique les temps de parcours à pied dans le cœur de ville.

19 panneaux d'information affichent un plan du centre-ville et les lieux d'intérêt à proximité.

3 parcours fléchés permettent de découvrir les richesses patrimoniales et architecturales de la capitale comtoise :

- Au cœur de la Boucle (4,2 km)
- Rives et remparts du Doubs (4,6 km)
- Quartier Battant (2,7 km)

Infos :
besancon-tourisme.com



Téléchargez
les randonnées
pédestres





RAPIDE ET PAS CHER, C'EST LE VÉLO QUE JE PRÉFÈRE !

Bon pour la santé et non polluant, le vélo constitue un mode de déplacement performant pour une distance de moins de 5 kilomètres, voire 10 kilomètres à vélo à assistance électrique.



Grand Besançon Métropole aménage chaque année des voies cyclables dans le cadre de son schéma directeur cyclable. Près de 3 millions d'euros ont été investis en 2023 pour sécuriser la pratique.



Plan des pistes cyclables,
localisation des stationnements



Besoin de connaître
votre itinéraire ?
www.geovelo.fr
Le calculateur d'itinéraire qui
simplifie votre vie de cycliste.



**+ DE 350 KM
D'AMÉNAGEMENTS
CYCLABLES**

LES BIENFAITS DU VÉLO

ON GARDE LA FORME !



30 minutes de vélo
ou de marche quotidienne
= - 30% de risque
de maladie
(cardio-vasculaire,
cancer, diabète...)



À vélo, rouler en
moyenne 10 km/jour
représente un budget
d'environ **100 €/an**
contre 1000 €/an
en voiture.



5 pleins d'essence
= le prix d'un vélo
classique neuf.

ON DÉPASSE LES AUTOS !



Sur moins de 3 km,
(plus de 50% des déplacements),
on met moins de temps
qu'en voiture, temps de
stationnement compris. Et on
circule quelle que soit l'intensité
du trafic.



DU TEMPS GAGNÉ, DU CO₂ ÉVITÉ



ÉCOLE-VALENTIN <> BESANÇON CENTRE
30 mn à vélo classique / **21 mn** en VAE*
6 km - **700 g de CO₂ évité**



MISEREY-SALINES <> BESANÇON HAUTS-DU-CHAZAL
33 mn à vélo classique / **24 mn** en VAE*
7,3 km - **900 g de CO₂ évité**



NOVILLARS <> BESANÇON CENTRE
57 mn à vélo classique / **41 mn** en VAE*
12 km - **1,4 kg de CO₂ évité**

*Vélo à assistance électrique

LA LOCATION SELON VOS ENVIES



VéloCité



Du libre-service avec VéloCité. Un vélo classique 24h/24, 7j/7, sans contrainte de garage, ni d'entretien.

› 200 vélos répartis dans 30 stations dans les quartiers Boucle, Battant, Butte et Chaprais

LES + DU SERVICE :

- › Les trajets de moins de 30 mn sont gratuits
- › Une formule idéale pour des déplacements en ville
- › Un abonnement annuel offert dans l'abonnement mensuel ou annuel Ginko



Ginko Vélo



De la longue durée avec Ginko Vélo. Votre vélo électrique en location jusqu'à 12 mois, à bichonner comme votre propre vélo !

› 850 vélos

LES + DU SERVICE :

- › Entretien du vélo compris dans votre location
- › Sacoche et siège bébé fournis sur demande
- › Tarif attractif et réduction avec l'abonnement Ginko



velocite.besancon.fr



velo.ginko.voyage



POUR VOTRE SÉCURITÉ, VOUS DEVEZ DISPOSER D'ÉQUIPEMENTS QUI VOUS RENDENT VISIBLES DES AUTRES USAGERS



Quand je circule à vélo, je dois obligatoirement porter des équipements adaptés.

BRILLEZ !

Trottinettes électriques (monoroues, gyropodes, hoverboards, skateboards à moteur)



QUELQUES RAPPELS DE CIRCULATION À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

EN AGGLOMERATION › JE CIRCULE SUR LES PISTES CYCLABLES, OU À DÉFAUT SUR LA CHAUSSEÉE (VITESSES < 50KM/H)

HORS AGGLOMERATION › JE NE CIRCULE PAS SUR LA ROUTE

SUR LE TROTTOIR › JE NE CIRCULE PAS SAUF AVEC UNE TROTTINETTE SANS MOTEUR

SUR UNE VOIE CYCLABLE › JE RESPECTE LE BON SENS

JE RESPECTE LA PRIORITÉ DU PIÉTON

ME DÉPLACER À VÉLO SANS ACCROC

Stationner en toute sécurité



Longue durée : les Ginko VéloParks

3 Ginko VéloParks de 20 places situés aux arrêts Crous Université, Marnières et République sont accessibles avec un Pass Ginko à un tarif attractif ou gratuitement pour les abonnés Ginko annuel.

2 vélo-parcs de 40 places en accès gratuit dans les parkings souterrains Mairie et Marché Beaux-Arts.

Courte durée : + de 2 300 arceaux sur le territoire

5 RÈGLES D'OR POUR ÉVITER LE VOL :

- Achetez un bon antivol.
- Cadenassez toujours votre vélo, même pour une courte durée.
- Attachez le cadre et si possible la roue avant à un point fixe.
- Faites graver votre vélo avec un marquage (numéro qui permet d'identifier le propriétaire en cas de perte ou de vol).
- En cas de vol, déposez toujours plainte au commissariat de police ou de gendarmerie.

Circuler en sécurité



La plateforme du tram est interdite à la circulation des vélos. Empruntez les bandes ou pistes cyclables qui bordent, sur une grande partie du tracé, les voies du tram.



BONS PLANS

Un coup de pompe ?

4 STATIONS DE GONFLAGE EN LIBRE-SERVICE À BESANÇON :

- Gare Besançon Viotte
- Parking Mairie
- Eurovélo 6/Tunnel côté Rivotte
- Entrée Parc Micaud



Des coups de pouce ?

Aide de l'État à l'achat d'un vélo neuf ou vélo électrique neuf, sous conditions
➤ www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique

Forfait mobilité durable pour les salariés (voir p32).

Abonnement aux services publics de location de vélos pris en charge à 50% par l'employeur (voir p32).

Le tramway est toujours prioritaire sur TOUS les usagers de la route (y compris les véhicules d'urgence), du fait de sa difficulté à s'arrêter et de son impossibilité de dévier de sa trajectoire.

SE BALADER À VÉLO

Le territoire est traversé par l'Eurovélo 6. Cet itinéraire cyclotouristique relie l'Atlantique à la Mer Noire sur près de 4 000 km. Plusieurs vélocistes sont présents sur votre parcours pour louer ou réparer votre vélo :



www.besancon-tourisme.com/fr/bouger/a-velo/

Grand Besançon Métropole propose également des boucles cyclo et des sentiers VTT.



Parcours téléchargeables sur : grandes-heures-nature.fr



Ces associations qui vous facilitent le vélo



**VÉLOCAMPUS
BESANÇON**

Les Manivelles

L'association organise des ateliers d'autoréparation à Besançon et la vente de vélos d'occasion et de pièces détachées. Elle propose également des séances de vélo-école pour se remettre en selle, apprendre ou réapprendre à faire du vélo, découvrir des parcours en circulation urbaine.

lesmanivelles.org

Vélocampus

Située sur le campus de la Bouloie, l'association propose des ateliers d'entretien et de réparation de vélos. Chaque étudiant peut venir y apprendre à réparer et à entretenir lui-même son vélo grâce aux outils mis à sa disposition. L'association organise par ailleurs des sorties à vélo et divers évènements culturels.

univ-fcomte.fr/associations/velocampus



Comité régional de cyclotourisme

Bourgogne-Franche-Comté
L'association a pour but de promouvoir la pratique du cyclotourisme - Route, VTT/VTC/Gravel dans la région.

bourgognefranchecomte.ffvelo.fr

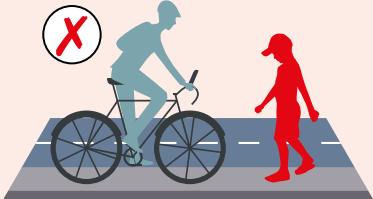
Agir pour votre sécurité et celle des autres

X IL EST INTERDIT

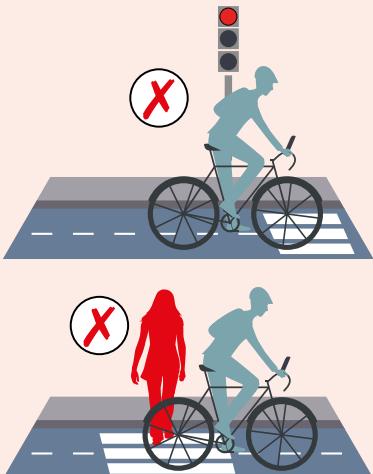
- > Tenir son téléphone en main.
- > Porter des écouteurs



- > Circuler sur le trottoir



- > Ignorer la signalisation



✓ LES BONS GESTES

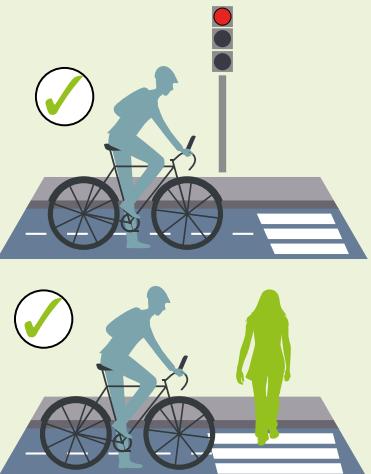
- > Utiliser un kit mains libres



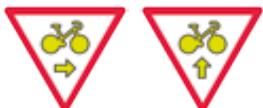
- > Circuler sur la chaussée ou piste cyclable



- > Respecter la signalisation



Connaître la signalisation



Autorisation de passer au feu rouge. Priorité aux piétons et aux voitures.



Piste ou bande obligatoire pour les vélos

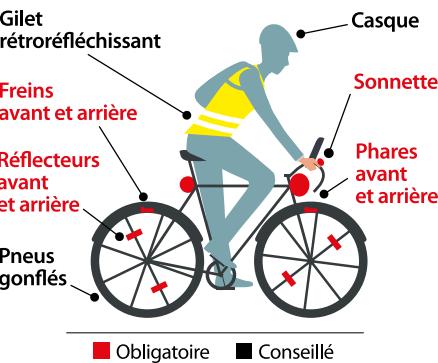


Respecter le sens de circulation

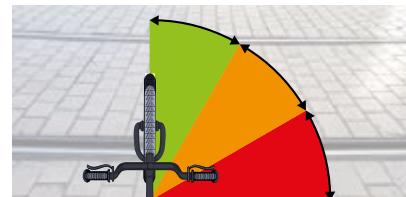


Limitation à 20 km/h. Les piétons sont prioritaires.

Vérifier ses équipements



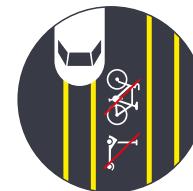
Traversée toujours perpendiculaire aux rails pour éviter le risque de chute.



■ Aucun danger angle de 60° à 90°
■ Risque limité angle de 30° à 60°
■ Risque élevé angle de 0° à 30°

Bus, tram, vélo : éviter les situations à risques

Il est interdit de circuler sur les voies du tram.



Ne jamais doubler une rame de tramway.

Angles morts : danger
Le conducteur ne vous voit pas !



Veillez à ne jamais suivre de trop près un véhicule.
Porte à faux : Ne jamais doubler un bus par la droite.

Transporter son vélo à bord du tram

Les vélos sont interdits à bord : de 7h à 9h et de 16h30 à 18h30 du lundi au vendredi et de 14h à 18h30 le samedi.

Le reste du temps, 1 vélo autorisé par tram si l'affluence le permet, tenu en main pendant le trajet. Utilisation de la barre de maintien interdite pour accrocher le vélo.

Le code de la route s'applique aux cyclistes comme aux automobilistes. Les interdictions listées ci-dessus sont passibles d'une amende de 135 €.



BUS & TRAM GINKO : GARDER LA LIGNE, C'EST À LA CARTE !

UN RÉSEAU POUR BOUGER DANS TOUT LE GRAND BESANÇON



2 lignes de tramway (T1 et T2)

avec des fréquences de
6 mn en heures de pointe

5 lignes

complémentaires

circulant tous les jours sauf
le dimanche avec des offres
possibles sur réservation

Un fonctionnement simple

Pour circuler sur le réseau Ginko, munissez-vous d'une carte Ginko (Pass Abonnements et/ou Pass Voyages) ou de votre carte bancaire et validez-la directement à bord des véhicules à chaque montée et en correspondance.



10 lignes urbaines

dont 4 lignes à niveau élevé de services (Lianes 3 / 4 / 5 / 6 avec un bus toutes les 4 à 15 mn) pour desservir l'ensemble des quartiers de Besançon

30 lignes périurbaines

 desservant l'ensemble des communes de Grand Besançon Métropole et connectées au tramway et/ou Lianes.

BON À SAVOIR

Un tramway émet
62 fois moins
de CO₂ qu'une
voiture.

Les bus peuvent
transporter en
passagers
l'équivalent
de 40 à 50
voitures.

En Europe, les risques
d'accidents mortels
sont **24 fois**
moindres en train
et 15 fois moins en
bus qu'en voiture.

DU JEUDI AU SAMEDI,
les horaires nocturnes
sont étendus :

Tram T1 et T2 :
de 4h30 à 1h30
(au lieu de minuit)

Lianes 3 / 4 / 5 / 6 :
de 5h30 à 1h
(au lieu de 23h30)



Et aussi :
POUR LES SCOLAIRES,
LES LIGNES « DIABOLO »

Des bus pour arriver à l'heure des cours, dans chacun des établissements scolaires de Grand Besançon Métropole.

Accessibles à tous les voyageurs Ginko, pas uniquement aux scolaires !



Lignes de bus vers
les établissements
scolaires, fiches
horaires par
collèges et lycées



DEPUIS CHAMARS,
LA CITADELLE EN MOINS
DE 10 MINUTES EN BUS !

Le bus vous emmène à la Citadelle tous les jours de mars à début novembre, en passant par le centre-ville.

INFOS PRATIQUES

Sortir la nuit !



BONS PLANS

DES TARIFS ADAPTÉS À CHACUN

Pour rendre l'offre de transport public Ginko accessible à tous, Grand Besançon Métropole propose plusieurs tarifications adaptées aux usagers et à leur situation : étudiants, actifs, demandeurs d'emploi, personnes à mobilité réduite, touristes...



Tarifs et abonnements du réseau Ginko



www.ginko.voyage/tarifs

Les abonnements mensuels et annuels permettent de bénéficier de réductions, notamment sur les services de mobilité comme VéloCité et Citiz (plus d'informations en page 23).

Vous pouvez acheter vos Pass :

- Aux distributeurs dans les stations de tramway
- Dans les bus
- À l'agence Ginko Mobilités
- Sur la boutique en ligne
- Au sein des relais Ginko.

Une partie de l'abonnement bus & tram peut être financée par votre employeur. (voir page 32)

DES SERVICES SUR RÉSERVATION

En complément des horaires réguliers, certains horaires sont proposés à la demande et sur réservation, sur les lignes périurbaines (lignes 20 à 87) :

- Les lignes de rabattement Ginko Proxi A à O assurent la liaison entre plusieurs communes pour rejoindre les gares, commerces et services de proximité.
- Les lignes Ginko Proxi TGV permettent de rejoindre facilement la gare de Besançon Franche-Comté TGV depuis certaines communes du nord-ouest de Grand Besançon Métropole.

Ginko Gare

Pour aller à la Gare SNCF Besançon Viotte depuis n'importe quel arrêt Ginko dans Besançon (aller et retour).

Ginko Hôpital

Un bus uniquement sur réservation pour arriver à l'Hôpital J. Minjoz à 6h15 (chaque dimanche et jour férié) au départ de Chalezeule.

Ginko Cliniques

Un bus uniquement sur réservation pour rejoindre les cliniques de Besançon les dimanches et jours fériés.



Plus d'informations



Infos pratiques :

Réservation au 03 70 27 71 60 ou sur son espace personnel

TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD) : MODE D'EMPLOI



GINKO ACCESS, UN SERVICE ADAPTÉ AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

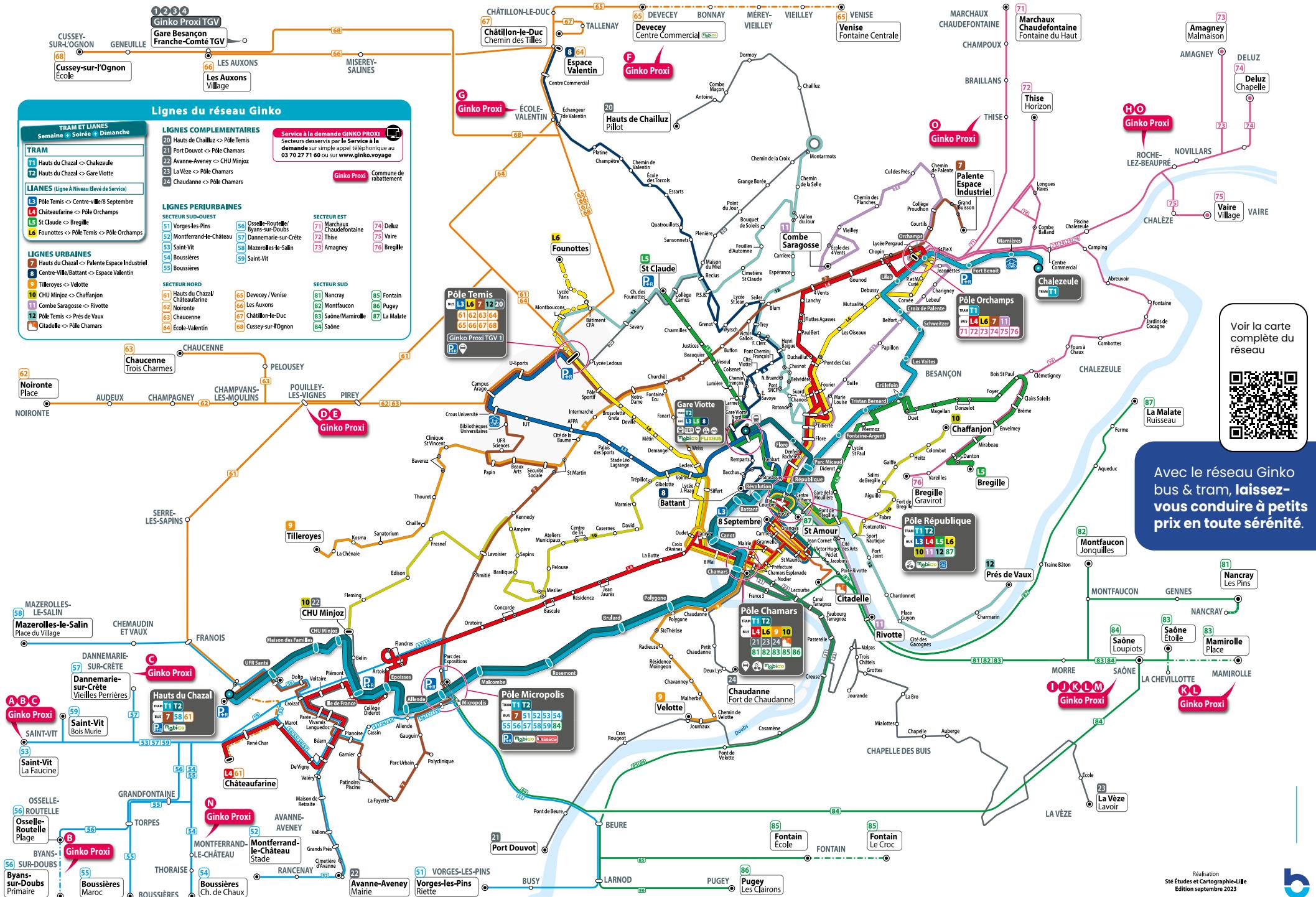
Ce service à la demande permet aux personnes à mobilité réduite ne pouvant pas se déplacer sur les lignes régulières du réseau Ginko d'utiliser un minibus sur réservation. Il est proposé de porte à porte, sous conditions, et sur présentation d'un Pass abonnement ou Pass voyages.

DES BUS ACCESSIBLES À TOUS

Grand Besançon poursuit la mise en accessibilité des arrêts de bus du réseau.

► 390 arrêts de bus Ginko sont accessibles sur 1183 arrêts.

► 62 stations de tram : 100% des arrêts de tram sont accessibles





LES CARS ET LES TRAINS POUR ALLER PLUS LOIN

**BUS&TRAM + TRAIN, FACILE
DE PASSER DE L'UN À L'AUTRE !**



Tous les Pass abonnements Ginko mensuels et annuels permettent de voyager à volonté sur les lignes de bus&tram Ginko mais aussi sur les trains TER circulant sur le territoire de Grand Besançon Métropole, sans supplément de prix* !

* hors Pass +65 : les clients Ginko de 65 ans ou plus souhaitant voyager sur les lignes TER dans le Grand Besançon sont invités à opter pour le Pass Abonnement SéSAME pour pouvoir profiter du tarif combiné (voir tarifs).

Valable pour les gares du Grand Besançon desservies par le TER : Dannemarie-Velesmes • École-Valentin • Franois • Mamirolle • Montferrand-Thoraise • Roche-lez-Beaupré • Saint-Vit • Saône...

- **Des temps de trajet plus courts qu'en voiture**, pas besoin de chercher une place de stationnement
- **La possibilité d'emporter son vélo** et de le déposer dans l'un des vélos-parcs sécurisés aux abords des gares
- **Un accès direct** aux lignes de tram et bus.

**ALLER + LOIN, LE TRAIN ET LE
RÉSEAU ROUTIER MOBIGO
PRENNENT LE RELAIS !**



mobigo
Bourgogne-Franche-Comté
emmène-moi là où je veux !

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Mobigo assure des liaisons entre Besançon, Vesoul, Pontarlier, Gray, Riez, Ornans, Quingey, etc. Réseau de transport interurbain routier de la Région Bourgogne-Franche-Comté, il complète le réseau ferré TER.

Vous pouvez voyager en train TER à petit prix pour les trajets à l'intérieur de la région et aussi, par exemple, vers Paris ou Lyon. Les TER de Bourgogne-Franche-Comté effectuent régulièrement des trajets du matin au soir et dans les directions de Dijon, Sens, Laroche-Migennes, Paris, Belfort, Montbéliard, Auxerre, Chalon-sur-Saône...

**Dijon-Besançon,
c'est environ
26 trajets par jour
en TER.**



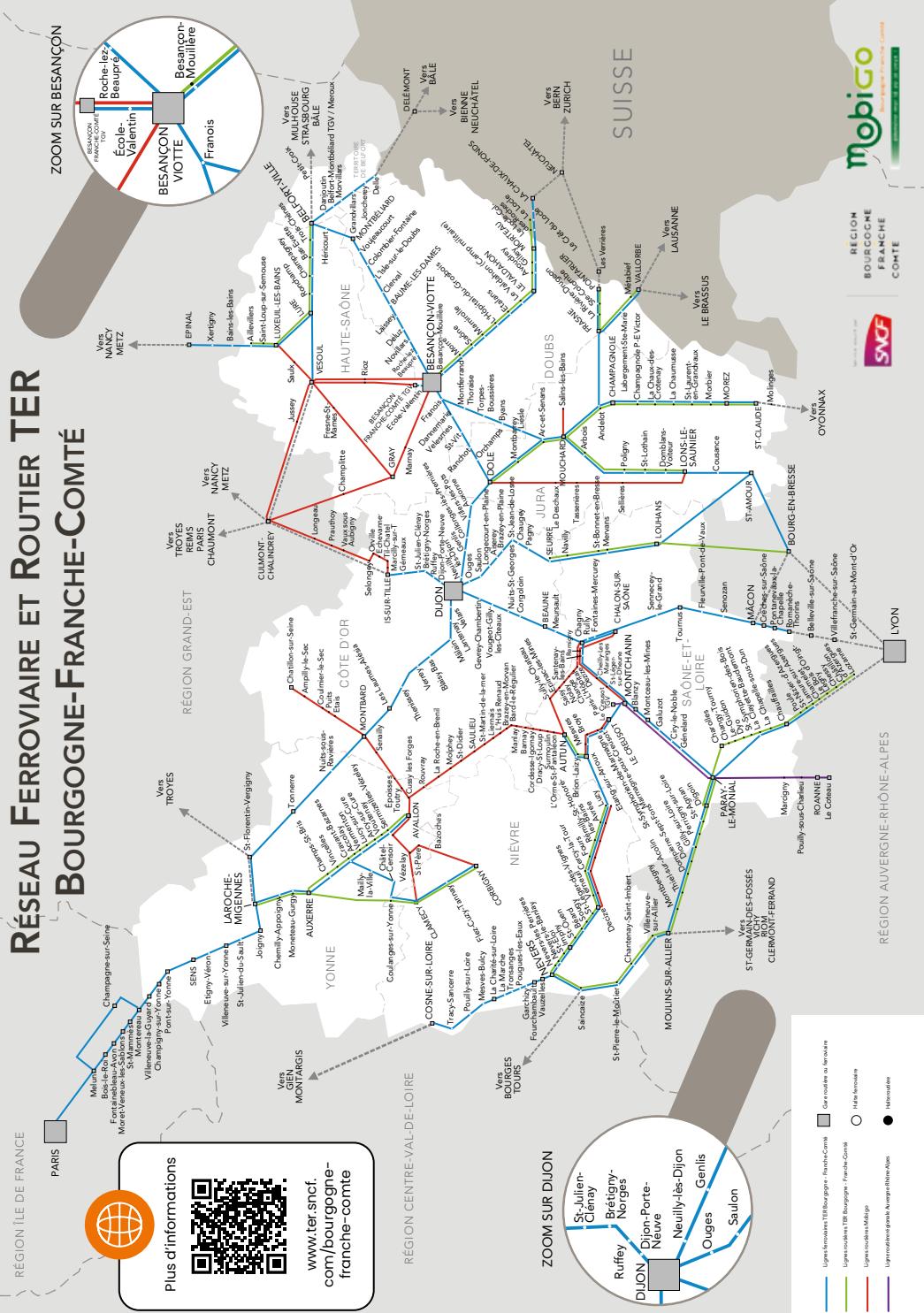
Plus d'informations



viamobigo.fr

RÉSEAU FERROVIAIRE ET ROUTIER TER BOURGOGNE-FRANCHE-COMITÉ

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



GRANDES LIGNES

LE GRAND BESANÇON DISPOSE DE 16 GARES :

2 gares TGV :

Besançon-Viotte
et Besançon Franche-Comté TGV

14 gares et haltes ferroviaires :

Besançon-Mouillière, Byans-sur-Doubs,
Dannemarie-Velesmes, Deluz, École-Valentin,
Franois, Mamirolle, Montferrand-le-Château
Thoraise, Morre, Novillars, Roche-lez-Beaupré,
Saint-Vit, Saône, Torpes-Boussières

La gare Besançon Viotte est la gare principale de Besançon. Située en plein cœur de la ville, elle dessert diverses lignes ferroviaires régionales et nationales, notamment des trains TER desservant la Franche-Comté et d'autres régions voisines. Elle propose également des connexions vers d'autres grandes villes, comme Paris, Dijon, Lyon, Strasbourg et d'autres.

La gare Besançon-Mouillère est une gare régionale desservie par des trains TER Bourgogne-Franche-Comté assurant la relation Besançon-Viotte - Valdahon, ou Morteau, ou La Chaux-de-Fonds en Suisse.

La gare Besançon Franche-Comté TGV est sur la ligne à grande vitesse Rhin-Rhône. Située aux Auxons, à 11 km au nord-ouest de Besançon, elle est desservie par les TGV qui relient Besançon à d'autres grandes villes. Elle est un point d'accès important pour les voyages en TGV dans la région et au-delà.



Avec le TGV, depuis la gare Besançon Viotte ou la gare Besançon Franche-Comté TGV, on rejoint Paris en 2h30 à certaines heures de la journée. 6 trajets Besançon-Paris en TGV/jour.



Chaque jour
en Bourgogne-
Franche-Comté
587 trains circulent
pour environ
69 000 voyageurs.





EN VOITURE, ROULEZ MOINS, ROULEZ MALIN !

Grand Besançon Métropole encourage les moyens alternatifs à l'usage de la voiture individuelle.

L'AUTOPARTAGE, JUSTE QUAND J'EN AI BESOIN

Avec Citiz, vous pouvez louer un véhicule dans 23 stations au choix à Besançon pour une heure ou plus. Partager une voiture peut être la solution si vous n'avez pas besoin d'une voiture tous les jours. Et vous pouvez choisir entre plusieurs catégories de voitures !

Le coût de la location d'une voiture Citiz est calculé à l'heure et au kilomètre. Plusieurs formules, avec ou sans abonnement, sont possibles. Les frais d'adhésion et l'abonnement annuel sont offerts aux abonnés annuels Ginko.



1 voiture personnelle

= 95 % de sa vie en stationnement

= 5 000 € / an
(entretien, carburant, stationnement...)

LE COVOITURAGE

Partager vos trajets en voiture permet d'alléger vos dépenses quotidiennes et de réduire votre bilan carbone.

Le covoiturage facile :

➤ **10 parkings pour stationner facilement pendant son covoiturage – 290 places**

- La Vèze
- Pouilley-les-Vignes
- Dannemarie-sur-Crête
- Marchaux
- Chemaudin et Vaux
- Ecole-Valentin – halte ferroviaire
- Saint-Vit
- Miserey-Salines
- Larnod-Busy

➤ **Des réductions sur l'abonnement parking** pour tous les usagers réguliers du covoiturage dans les parkings barriérés gérés par Grand Besançon Métropole.

Informations et conditions d'accès auprès du gestionnaire des parkings, à l'agence Ginko Mobilités

➤ La plateforme **covoiturage.viamobigo.fr** pour les trajets du quotidien gérée par la Région Bourgogne-Franche-Comté. **Gratuit et accessible à tous.**



NOUVEAU !

Hauts du Chazal parking réservé aux covoitureurs.

Tarification avantageuse pour un usage ponctuel, ou sur abonnement.



1 salarié qui covoiture tous les jours sur 30 km en alternance avec un collègue

= 2000 €/ an d'économie

CHOISISSEZ VOTRE SOLUTION DE STATIONNEMENT



STATIONNER ZEN EN PARKING RELAIS

Avec les P+R vous êtes gagnant. Pas de frais de stationnement, des économies de carburant, vous rejoignez votre destination avec sérénité en bus&tram.

6 parkings, une offre de 750 places

- Hauts du Chazal
- Ile de France
- Microplis
- Temis
- Vesoul
- Fort Benoît



ACCÈS 7J/7 ET 24H/24

- Entrez à tout moment
- Rejoignez votre destination en bus&tram
- Sortez en présentant votre titre de transport validé dans la journée



STATIONNER EN CŒUR DE VILLE

Vous devez prendre la voiture pour vous rendre au centre-ville. Le stationnement devient payant car l'espace est contraint ; le partager est nécessaire. Plusieurs solutions :

Pour une courte durée :

Vous stationnez sur la voirie et réglez à l'horodateur. Plusieurs tarifications selon les zones. Dans les parcs souterrains ou de surface, le stationnement est gratuit si vous stationnez moins d'une heure.

Pour plusieurs heures :

Vous pouvez stationner dans les parcs souterrains Mairie, Marché Beaux-Arts/Cusenier et Pasteur et les parcs en enclos : Rivotte, St-Paul, Chamars, Petit Chamars, Arènes, Glacis.

➤ **5400 places réglementées**

➤ **Gratuit**
avant 9h,
à partir de 19h
et les dimanches
et jours fériés
(sauf quartier
Citadelle).



RECHARGER SON VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Pour accompagner la mobilité électrique, Grand Besançon Métropole déploie des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) et hybrides rechargeables sur le territoire.

Actuellement, en plus des initiatives privées, le territoire compte :

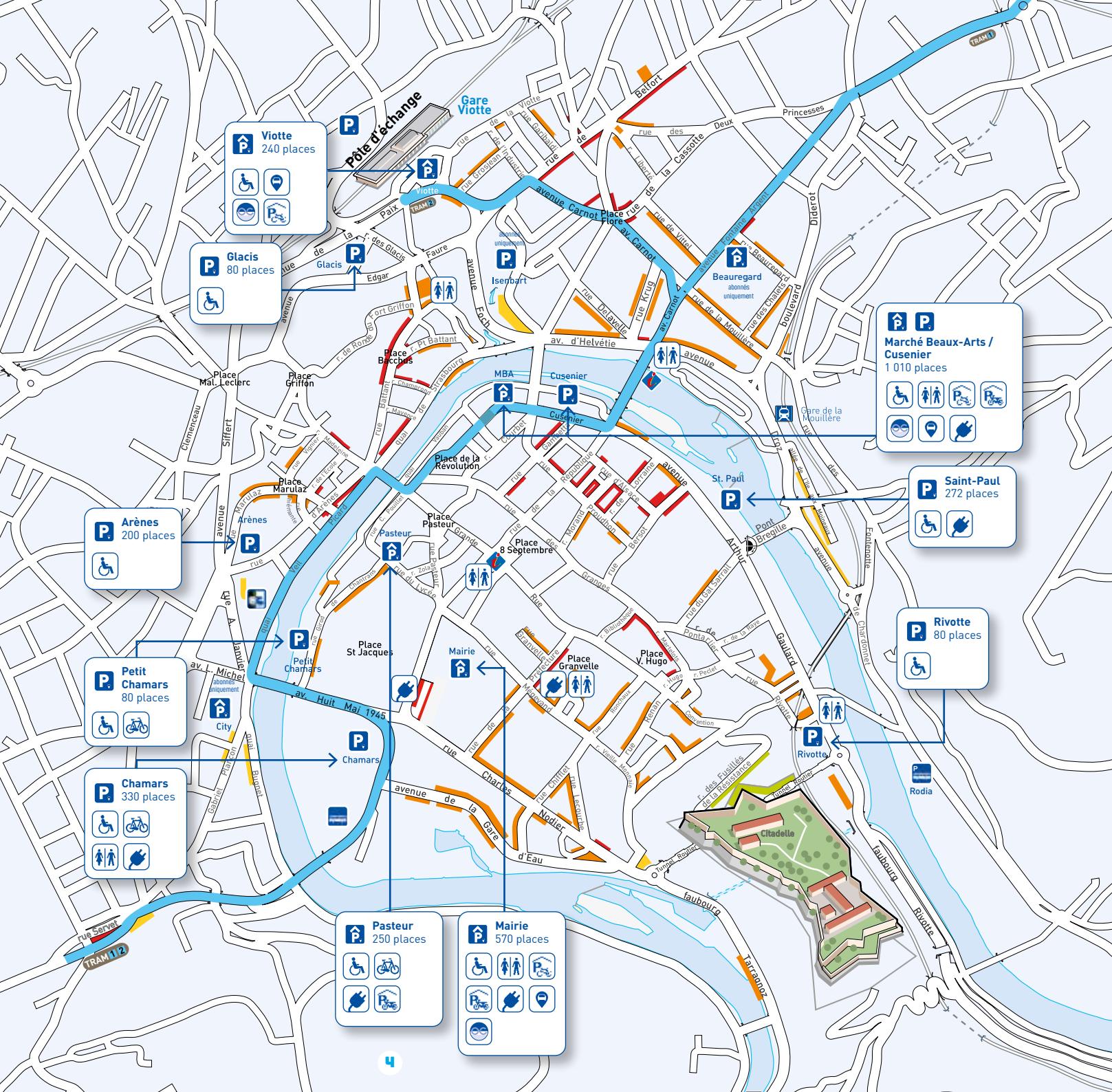
- 4 bornes sur voirie (2 à Besançon à Granvelle et St-Jacques, 1 à Thoraise, 1 à Boussières)
- 3 bornes sur des parkings en enclos (Minjoz, Chamars, Saint-Paul)
- 3 points de charges dans des parkings souterrains (Mairie, Beaux-Arts et Pasteur)

88 BORNES SONT EN COURS DE DÉPLOIEMENT sur l'espace public, soit 176 places de recharge dans 40 communes de la communauté urbaine.

24 BORNES EN CHARGE NORMALE (22 kW AC),

59 BORNES EN CHARGE TRÈS RAPIDE (60 kW DC),

5 BORNES EN CHARGE ULTRA RAPIDE (120 à 150 kW DC).



PLAN DU STATIONNEMENT AU CENTRE-VILLE

- P Parking payant souterrain
- P Parking payant de surface
- P Parking gratuit (Chamars visiteurs Citadelle)
- P Parking autocars
- P Aire payante réservée aux camping-cars
- Lignes de tramway T1 et T2

Stationnement sur voirie

- Rues réglementées courte durée
Zone "CHRONO" (maxi 1 h 30)
- Rues réglementées moyenne durée
Zone "MEZZO" (maxi 3 h)
- Rues réglementées longue durée
Zone "TEMPO" (maxi 24 h)
- Rues réglementées longue durée
Zone "ÉCO" (maxi 24 h)

Retrouvez tous les tarifs horaires p. 4-5

- Arceaux vélo
- Station VéloCité à proximité
- Station Citiz à proximité
- Recharges pour véhicules électriques

- P Garage à vélo sécurisé
- P Abonnements motos
- P Toilettes
- P Accès personnes à mobilité réduite

COMBINEZ VOS MODES DE DÉPLACEMENT À VOLONTÉ !



INTERMODALITÉ : MIXER VOS MODES DE DÉPLACEMENT

L'intermodalité c'est la possibilité de combiner différents modes de transport au cours d'un même déplacement.

Dans le Grand Besançon, par exemple, c'est prendre son vélo pour se rendre à la gare et finir son trajet en train. C'est également prendre un train jusqu'à la gare Viotte et rejoindre le centre-ville de Besançon en VéloCité ou en tram. L'intermodalité, c'est aussi combiner trajets en covoiturage et parcours en transports en commun.

Pour aller au travail



Anne habite au centre de Besançon, elle travaille à Temis. Elle utilise le **réseau Ginko** pour ses déplacements domicile-travail. La ligne L3 ou la L6 l'emmène en moins de 20 min à Temis après quelques minutes de marche.



Mireille habite Vorges-les-Pins. Tous les matins elle retrouve François **au parking de covoiturage** de Larnod-Busy pour terminer son trajet en **covoiturage** jusqu'à la zone Lafayette.



Olivier habite à Champoux et tient un commerce dans le quartier Battant. Tous les matins, il prend la ligne 71 jusqu'au Pôle Orchamps, ensuite il prend le **tram T1** jusqu'à Battant pour un trajet de 40 mn.



Pour faire du shopping



Jeanne habite à Grandfontaine. Elle aime faire du shopping les samedis en centre-ville de Besançon. Abonnée Ginko, elle se gare **au parking relais** Micropolis pour prendre le **tram T1 ou T2** qui l'emmène en moins de 15 mn place de la Révolution. Grâce à son abonnement, elle utilise **VéloCité** gratuitement pour se déplacer plus rapidement dans la Boucle.

Pour les loisirs



Nino n'a pas de voiture. Il part à Strasbourg **en train**. Arrivé sur place, il prend une **voiture en autopartage** grâce à son abonnement valable sur tout le réseau Citiz.



Nina s'entraîne régulièrement à la piscine La Fayette, depuis Fontaine Ecu, elle marche 4 minutes puis emprunte la **ligne 7** qui l'emmène en 25 mn à l'arrêt « Patinoire - Piscine ».

Pour se rendre à l'hôpital Minjoz



Simon réside à Avanne-Aveney et se rend régulièrement à l'hôpital Minjoz. Il prend la **ligne 22** à l'arrêt « Avanne-Aveney - Mairie » à 8h00 et s'arrête à l'arrêt « CHU Minjoz » à 8h14.

Pour aller à l'université



Louis habite à Saint-Vit et étudie au campus de la Bouloie. Chaque matin, il prend le **TER** jusqu'à la gare Viotte puis prend la **ligne 3** pour se rendre à la fac. Durée du trajet : 30 mn avec un Pass Abonnement mensuel 18/25 tarif réduit. Il peut aussi prendre son **vélo pliant** qu'il stationne dans le **Ginko VéloPark** de la Bouloie.

UN PETIT COUP DE POUCE POUR UN GRAND PAS...



FRAIS DE TRANSPORT DES SALARIÉS

L'abonnement transport public pris en charge à 50 % : tout employeur a l'obligation de prendre en charge au moins 50% du coût de l'abonnement de transport public, quel que soit l'effectif de l'entreprise. Dans le public, la prise en charge est de 75%.

Le Forfait Mobilités Durables :
encourager des déplacements quotidiens décarbonnés
Vous allez au travail à vélo ?
Vous covoiturez ?
Avec le « forfait mobilités durables », votre employeur peut prendre en charge, sans obligation, vos frais de déplacements domicile-travail.



Plus d'informations
www.economie.gouv.fr/entreprises/frais-transport-salaries



CONSEIL EN MOBILITÉ

Besoin de conseils pour réduire l'utilisation quotidienne de la voiture ?

Grand Besançon Métropole apporte des conseils à tout un chacun : employeurs publics et privés, commerces, établissements d'enseignement, de soins, de loisirs etc.

Les objectifs sont multiples :

- Informer sur l'offre alternative à l'usage individuel de la voiture,
- Faire la promotion des plans de mobilité employeurs auprès des gestionnaires de lieux d'activité, dont les employeurs,
- Accompagner les employeurs par une assistance méthodologique et par l'émergence de solutions,
- Animer un réseau d'échange,
- Animer des ateliers vélos : autoréparation et remise en selle. Une trentaine de plans de mobilité employeur sont en cours ou ont été réalisés sur le territoire.



Renseignez-vous ! Votre entreprise est peut-être engagée dans un plan de mobilité employeur.

Contact :
conseil-mobilite@grandbesancon.fr

LES APPLIS DU QUOTIDIEN, DES INFOS UTILES ET FIABLES À PORTÉE DE MAIN

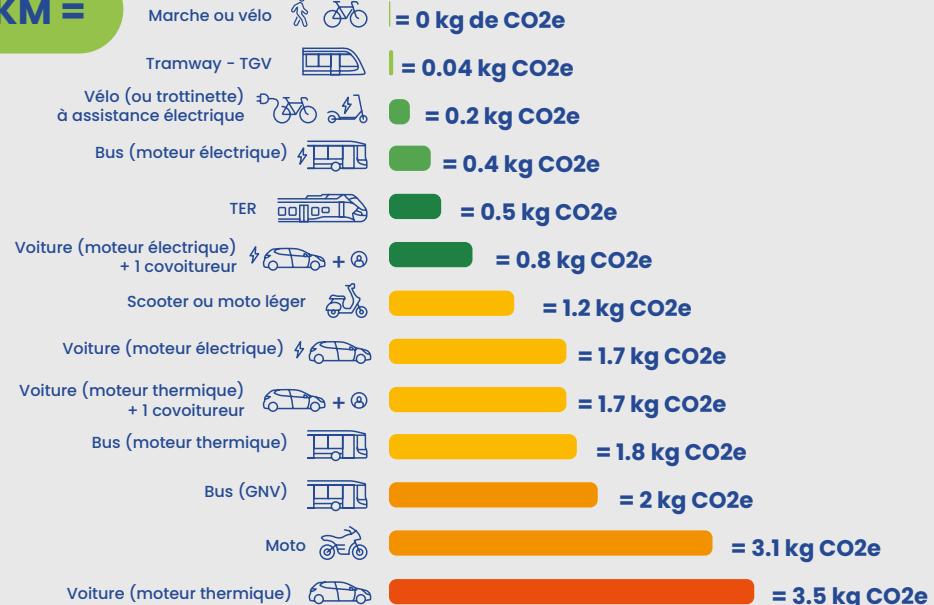


NOS MODES DE TRANSPORT ONT UN IMPACT SUR LE CLIMAT

Les habitants du Grand Besançon passent en moyenne 53 minutes/jour à se déplacer et parcourent en moyenne 16 km/j.

Le secteur des transports représente **30% des émissions de CO2e**. Il est le 1^{er} secteur émetteur de gaz à effet de serre.

16KM =



Le CO2 équivalent (CO2e) est une unité de mesure du pouvoir réchauffant d'un gaz à effet de serre sur l'atmosphère, permettant de comparer entre elles les émissions liées à différents gaz à effet de serre.



Découvrez la quantité de CO2e que vous émettez lors de vos déplacements à vélo, en voiture, en train et en avion, en fonction du nombre de kilomètres.

Source : impactCO2.fr (ADEME)

Valeurs exprimées en kg CO2e émis par personne en France. Sont incluses les émissions directes, la construction des véhicules (fabrication, maintenance et fin de vie) et la production et distribution de carburant et d'électricité. La construction des infrastructures (routes, rails, aéroports...) n'est pas incluse.



Janvier 2024 - Impression : Imprimerie municipale
Credits photos : Jean-Charles Seize, Eric Chatelain, David Cestron, Vincent Arbelet, Christophe Urbain.
PRO PULSE

Ginko
Les mobilités de
Grand Besançon Métropole



Renseignements

Agence Ginko Mobilités
Place de la Révolution
29 rue des Boucheries
du lundi au vendredi de 9h à 18h
samedi de 9h à 17h

03 70 27 71 60
(prix d'un appel local)
du lundi au samedi de 7h à 19h

www.ginko.voyage

L'appli : ginko

**Grand
Besançon
Métropole**

www.grandbesancon.fr

